

A PLUS TRANSMISSION 2014

Fonds d'Investissement de Proximité

JUIN 2026

RAPPEL DE LA STRATÉGIE DU FONDS

A Plus Transmission 2014 accompagne des opérations dites « de transmission », concernant majoritairement des PME familiales ou des grands groupes souhaitant céder certaines de leurs filiales. Dans ce cadre, il investit aux côtés des managers-actionnaires ou de repreneurs tiers, sous forme d'actions et/ou de titres obligataires donnant potentiellement accès au capital. Les PME éligibles exercent leur activité dans les régions Ile-de-France, Bourgogne-Franche-Comté (ex-Bourgogne), Auvergne-Rhône-Alpes (ex-Rhône-Alpes) et PACA. L'intégralité de l'actif du fonds est investie dans des PME, avec un minimum de 40% investi lors d'augmentations de capital ou de conversions d'obligations. Les 60% restants sont principalement investis en obligations donnant accès au capital (obligations convertibles « OC », obligations à bons de souscriptions d'actions « OBSA », rachats d'OC ou d'OBSA...), ou en actions (augmentations de capital, rachats de titres). Au moins 20 % des actifs du fonds doit être investi dans des entreprises nouvelles exerçant leur activité ou juridiquement constituées depuis moins de cinq ans. Les secteurs d'intervention couvrent tous les secteurs industriels et commerciaux traditionnels étant arrivés en phase de maturité, ainsi que les secteurs du e-business, de l'environnement, des technologies de l'information et des médias. Les secteurs des biotechnologies et les secteurs fortement cycliques ne sont qu'exceptionnellement étudiés.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Date d'agrément	14/03/2014
Date de constitution	20/05/2014
Durée de vie	6 ans
Valeur nominale des parts A	100 €
Date limite d'atteinte du ratio d'investissement	30/01/2018
Date d'entrée en pré-liquidation	-
Date d'entrée en liquidation	31/12/2020
Date de fin de vie maximale	31/12/2026
Actif d'origine	26,6 M€
Taux d'investissement en PME éligible	100%
Fiscalité	IR/ISF

L'avantage fiscal qui s'applique sur le taux d'investissement en PME éligibles indiqué ci-dessus dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur. Cet avantage fiscal dépend aussi de la réglementation fiscale encadrant les FIP/FCPI. Ces deux éléments sont susceptibles d'évoluer pendant la durée de blocage de l'investissement.

Avertissements

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Les éléments de ce reporting sont calculés par la société de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que ce Fonds est assujéti à une durée de blocage. Le Fonds n'est pas garanti et présente des risques de perte en capital.

PERFORMANCE AU 30/06/2026

Valeur liquidative de la part A (en euros)	2,83
Distribution sur le semestre (en euros)	0
Distribution depuis l'origine (en euros)	87,55
Performance sur le semestre	+97,90 %
Performance depuis l'origine	-9,62 % *

*Performance tenant compte des distributions depuis l'origine, le cas échéant.

COMMENTAIRE DE GESTION

En date du 30 juin 2026, le portefeuille du Fonds est composé d'une société non cotée.

Le Fonds A PLUS TRANSMISSION 2014 est entré en période de liquidation le 31 décembre 2020 et sa durée de vie a été prorogée de deux périodes d'une année comme le lui permet son règlement, soit jusqu'au 31 décembre 2022.

Cette entrée en liquidation a impliqué la suspension des frais de gestion à compter du 31 décembre 2020 et la recherche des meilleures opportunités de cession des lignes en portefeuille.

Pour rappel, le Fonds a réalisé sept distributions entre 2020 et 2025 totalisant un remboursement de 87,55% du nominal.

La société de gestion a accompli toutes les diligences nécessaires depuis l'entrée du Fonds en période de liquidation, aboutissant à des cessions totales ou partielles des actifs.

Cependant, à la date de fin de vie du Fonds, le portefeuille n'était pas liquidé et des participations non cotées restaient à céder.

Ainsi, la durée de vie réglementaire prévue au Règlement est dépassée, afin que les actifs restants puissent être cédés dans les meilleures conditions possibles et au mieux des intérêts des porteurs de parts.

La société de gestion fera ses meilleurs efforts pour finaliser la liquidation du Fonds dans un délai allant jusqu'au 31 décembre 2026.

Les frais de fonctionnement du Fonds (frais dépositaire, commissaires aux comptes et gestionnaire administratif et comptable) sont pris en charge par la société de gestion, depuis le 31 décembre 2022, afin que cette liquidation soit réalisée dans le meilleur intérêt des porteurs.

Le Fonds affiche une performance en augmentation ce semestre, principalement due aux intérêts perçus suite au rachat des obligations de 3Prime ainsi qu'à la revalorisation de ses actions.

3PRIME GROUP : 3Prime est une agence digitale pionnière dans les solutions innovantes et interactives à destination de l'industrie de la santé.

Malgré un historique difficile (chute de la croissance et pertes), l'année 2025 marque un retour à la croissance (+46% de CA vs 2024) et à la rentabilité. Dans ce contexte, les OC ont été remboursées en intégralité fin janvier 2026.

La société reste cependant impactée par l'environnement économique défavorable sur le secteur de l'événementiel et de la communication.

Des échanges sont en cours pour permettre une sortie des Fonds en 2026.

A PLUS TRANSMISSION 2014

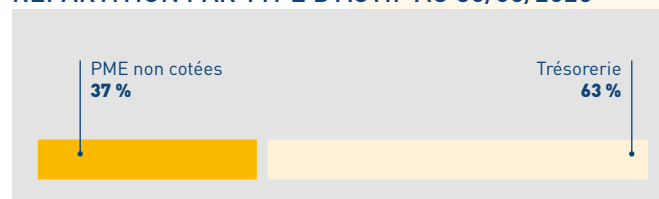
Fonds d'Investissement de Proximité

K-INTERNATIONAL (KULKER) : Leader en France de la distribution d'équipements et accessoires pour l'irrigation de terres agricoles, Kulker apporte des solutions complètes de conduction de l'eau depuis la station de pompage jusqu'à la plante.

L'exercice 2024, marqué par la crise agricole, a enregistré un repli significatif en termes de chiffre d'affaires et de rentabilité. Malheureusement, le marché a continué à se dégrader en 2025 entraînant le passage de la société en redressement judiciaire début novembre 2025.

La mise en œuvre d'un plan de redressement n'étant pas possible, les actifs ont été cédés à la société JEEM en mars 2026 pour permettre la poursuite des activités. Le prix de cession ne couvrant pas le passif existant, cela a entraîné la mise en liquidation judiciaire de la société le 1^{er} avril 2026. Dans ce contexte, les titres détenus par le Fonds ont été cédés pour 1eur symbolique pour faciliter la liquidation à venir du Fonds.

RÉPARTITION PAR TYPE D'ACTIF AU 30/06/2026



PME DU PORTEFEUILLE

Société	Secteur	Région	Activité	Statut
3P Groupe	Santé	IDF	Solutions innovantes et interactives à destination de l'industrie de la santé	En portefeuille
Kulker (K-International)	Matériel agricole	PACA	Distribution, équipements, irrigation et arrosage agricole	Cession totale